Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 035-213502263-20260917-DEL_81_2026-DE

ARRONDISSEMENT
Saint-Malo

COMMUNE
PLEUGUENEUC

EXTRAIT DU PROCÈS - VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 SEPTEMBRE 2026

Nombre de conseillers en exercice : **19**
Nombre de conseillers présents : **17**
Nombre de conseillers de votants : **19**

Date de la convocation : **25 août 2026**
Date d'affichage de la convocation : **25 août 2026**

L'an deux mil vingt-six, le premier du mois de septembre à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal de PLEUGUENEUC, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après la convocation légale, sous la présidence de Mme CAZIN Mireille, Maire.

Étaient présents : CAZIN Mireille, Maire, BESSIN Pascal, BLAISE Estelle, DUBUC Frédéric, FIZELIER Christelle, GALLAIS Luc, HEUDES Estelle, LAURENT Eliane, LEMARIÉ Maxence, LÉVÊQUE Mickaël, MARIE Philippe, MODESTE Benoît, NIVOLE Nathalie, ROULOIS-MASSON David, ROQUET Chantal, ROUX Sébastien et THARAULT Léa.

Absente excusée : GASCOIN Laurence (a donné procuration à GALLAIS Luc) et LEBAS Sophie (a donné procuration à LAURENT Eliane).

Absent : Néant

Un scrutin a eu lieu ; M. GALLAIS Luc a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N°81-2026 LIBÉRATION ANTICIPÉE - RETENUE DE GARANTIE LOT SERRURERIE « AUX NUANCES DES ACIERS » – NOUVELLE CLÔTURE DU GROUPE SCOLAIRE
Nomenclature : *7.1 Décisions budgétaires*

Mme le Maire informe l'Assemblée que l'entreprise Aux Nuances des Aciers (lot Serrurerie) fermera définitivement à la fin du mois de septembre 2026. Une retenue de garantie liée aux travaux de la clôture de l'école a été appliquée pour un montant total de 3 374.31 €.

Légalement, cette dernière est libérée un an après la réception des travaux.

Compte tenu du contexte de fermeture, du procès-verbal de réception des travaux avec levée des réserves et après accord du SGC de Dol-de-Bretagne, il est possible d'anticiper le versement.

Mme le Maire propose de délibérer en ce sens.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** la levée anticipée des retenues de garantie de l'entreprise Aux Nuances des Aciers pour le lot Serrurerie qui s'élèvent à 3 374.31€

- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait à Pleugueneuc, le 1er septembre 2026

Le Maire,

Mme CAZIN Mireille